

RECHERCHES

SUR LA

FAUNE LITTORALE DE BELGIQUE,

PAR

P.-J. VAN BENEDEN,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

CÉTACÉS.

(Présenté à l'Académie le 7 janvier 1860.)

RECHERCHES SUR LES CÉTACÉS.

Depuis plusieurs années, nous recueillons avec soin des matériaux pour écrire un jour l'histoire naturelle du littoral de Belgique, et, à l'occasion du rapport que nous avons été chargé de faire sur les ossements fossiles de Cétacés, découverts cet été à Saint-Nicolas, nous avons rassemblé nos notes sur ces mammifères, dans le mémoire que nous avons l'honneur de communiquer aujourd'hui à la classe.

Pendant la rédaction de ce travail, un Cétacé fort curieux a été trouvé mort en mer par les pêcheurs de Heyst, et, comme il portait un fœtus à peu près à terme, nous avons eu l'occasion d'ajouter à nos précédentes recherches quelques faits, sinon nouveaux pour la science, du moins en général peu connus.

Ce mémoire comprend d'abord le résultat de quelques observations sur le *Delphinus globiceps*, puis quelques remarques sur deux individus de *Lagénorynque albirostre* et un squelette de *Lagénorynque d'Eschricht*; enfin, dans un chapitre spécial, nous faisons l'énumération des espèces de Cétacés vivants, observés jusqu'à présent dans nos parages ou vus dans la mer du Nord, et que les circonstances peuvent amener sur nos côtes, avec l'indication des musées où leurs squelettes ont été déposés.

Il est de la plus haute importance de renvoyer aux squelettes mêmes pour établir la synonymie de ces gigantesques animaux. Celui qui trouve l'occasion d'étudier un Cétacé échoué est rarement préparé à cette étude, et il n'est pas toujours à même d'en tirer tout le parti possible.

Choisir le moment de livrer le résultat de ses recherches à la publicité est souvent un point fort difficile dans les sciences d'observation. Vouloir exécuter

ter un travail complet, peu importe sur quel sujet, c'est vouloir l'impossible : il y en aura toujours d'autres qui feront mieux. La science ne marche qu'à coup de provisoire; mais vouloir publier trop tôt ne serait pas moins funeste aux progrès de la science : il y a donc un juste milieu à tenir, et nous pensons que ce juste milieu est arrivé pour ce travail.

D'ici à longtemps nous ne croyons pas pouvoir le rendre plus complet, et la pierre que nous apportons à l'édifice nous paraît suffisamment taillée pour prendre sa place.

Après cette publication, nous pourrions d'autant mieux concentrer toute notre attention sur les Cétacés fossiles que les grands travaux à exécuter dans les environs d'Anvers vont mettre inévitablement au jour, et nous aurons un point de comparaison pour établir les rapports qui existent entre la faune maritime actuelle et les animaux qui ont vécu dans la mer au fond de laquelle le sable jaune, noir ou gris, autrement dit le *crag*, a été déposé.

Il résultera à la dernière évidence de cette comparaison, que si les animaux terrestres de ces deux époques géologiques diffèrent notablement les uns des autres, il n'y a pas de différences moins grandes entre les animaux marins, quoique ceux-ci n'aient pu subir, au même degré, l'influence des modifications du milieu ambiant.

Notre but est donc de faire le relevé des diverses espèces de Cétacés, dont la présence a été constatée dans la mer du Nord ou que l'on a des chances de voir échouer sur nos côtes, et d'ajouter à ce relevé le résultat de quelques observations que nous avons été à même de faire sur certaines espèces.

Il est évident qu'un animal qui échoue accidentellement sur une côte ne doit pas, par ce fait même, être considéré comme propre à la faune du pays où il se perd; un Cétacé, comme un oiseau ou un poisson, peut être jeté hors de sa route, soit par la violence d'une tempête, soit par l'appât d'un butin, et il n'est que dépaysé : une faune ne doit comprendre que des animaux à séjour fixe ou périodique qui contribuent, chacun pour sa part, à la physionomie du pays et aux harmonieuses combinaisons de la vie. Les êtres qui composent une faune sont solidaires entre eux comme les organes d'un être vivant.

Mais est-ce à dire qu'il ne faille tenir compte dans une faune que des individus qui remplissent ces dernières conditions? A côté de ceux qui jouissent,

pour ainsi dire, du droit de bourgeoisie, ne convient-il pas aussi de mentionner les voyageurs qui sont de passage accidentel? Si un animal apparaît sur une côte, d'autres de son espèce peuvent y apparaître à leur tour, et le naturaliste ne doit pas ignorer quels sont les animaux ou les plantes que des circonstances fortuites peuvent jeter sur la plage.

Nous ne reconnaissons qu'une seule espèce de Cétacé qui soit propre à notre littoral : c'est le Marsouin ; mais il y en a plusieurs autres qui, véritables bohèmes pour nos parages, ne méritent pas moins d'être signalés ; c'est à ce titre que nous mentionnons quelques Cétacés curieux, pris par nos pêcheurs ou échoués sur le littoral de Belgique et qui doivent prendre rang à titre d'espèces erratiques.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre dernier, les pêcheurs de Heyst trouvèrent, à peu de distance de la côte, le cadavre encore chaud d'un Cétacé femelle, long d'une vingtaine de pieds, et ils attribuèrent, non sans raison, la mort de cet animal à des accidents qui seraient survenus pendant l'acte de la parturition. L'animal portait, en effet, un jeune de près de cinq pieds de long, dont la tête volumineuse, et déjà en forme de casque, semblait arrêtée à l'entrée du vagin.

Les pêcheurs avaient pris de loin ce cadavre pour un énorme baril, épave de quelque navire naufragé. Informés immédiatement de cette pêche par le télégraphe, nous étions sur les lieux le 14, et le cadavre était encore entièrement intact sur la plage, grâce au concours empressé de mon beau-frère, M. Aug. Valcke. Des gardiens préposés veillaient à sa conservation jusqu'à notre arrivée. L'acquisition en était faite avant notre venue, et nous ne savions, en quittant Louvain, si nous allions trouver une jeune baleine, un dauphin ou quelque poisson plagiostome.

Nous trouvâmes ce colosse couché sur les flancs montrant encore sa couleur naturelle, la bouche entr'ouverte, laissant voir la double rangée de dents ; il n'était pas difficile de reconnaître que nous avions affaire au Dauphin globiceps sur lequel Cuvier, au commencement de ce siècle, a attiré surtout l'attention.

Il est cité dans la *Faune belge* de notre savant confrère M. de Selys-Long-

champs; mais, comme il se trouve dans des conditions très-exceptionnelles, nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos de consigner ici le résultat de quelques observations.

Existe-t-il, du reste, dans la science un exemple de Cétacé mort dans le travail de la parturition? *A priori*, on ne le dirait pas possible. Le fœtus n'a pas à traverser un bassin osseux pour venir au monde. Deux petits osselets engagés dans les chairs constituent seuls la ceinture pelvienne. La mère était saine et ne portait aucune trace de violence; son estomac renfermait encore les débris de sa pêche. Sa mort ne s'explique que par la difficulté que la tête singulière du fœtus a dû éprouver pour s'engager.

Ce qui nous a paru surtout digne d'attention, c'est la position du fœtus, sa situation dans la matrice, la couleur de la peau, l'état de la couche de graisse qui la double, la forme de la tête au moment de la naissance, l'état du placenta, les soies des moustaches, la situation des dents et la conformation générale du corps.

Ce qui frappe surtout quand on voit cet animal pour la première fois, c'est la forme si singulière de la tête; l'on croirait avoir sous les yeux quelque anomalie individuelle, d'autant plus que toute la partie post-abdominale du corps semble avoir été comprimée dans un étai. Cette région, du reste, tant à sa partie dorsale qu'à sa partie ventrale, est transformée en nageoire, et on ne peut se défendre de l'idée que les apophyses épineuses des vertèbres soutiennent les chairs en dessus comme en dessous. C'est qu'en effet le corps, au lieu d'être arrondi à ses deux bords supérieur et inférieur, est tranchant comme une nageoire sans arêtes.

La tête ressemble à une tête d'*Hyperoodon* ou de Cachalot; les deux mandibules supérieures forment un léger prolongement en guise de bec, et une gouttière peu profonde sépare cette région rostrale de la région frontale, qui s'avance jusqu'à la hauteur du bec et rend toute la tête globuleuse. Cuvier a comparé cette tête à un casque antique; nous ne pouvons nous empêcher de la comparer à ces monstres hydrocéphales dont le crâne énorme surplombe les yeux et les os de la face.

La bouche entr'ouverte laisse voir les deux rangées de dents de chaque côté, dents passablement espacées, dont la couronne usée ne peut-être que

d'un faible secours pour appréhender la proie. Il y a de chaque côté et à chaque mâchoire de huit à neuf dents.

La couleur de la peau n'est pas moins remarquable. Tout le corps est noir, et le nom spécifique de *Delphinus melas* est parfaitement justifié. La tête surtout, ainsi que les nageoires pectorales, dorsale et caudale, sont noires comme l'ébène. Sur les flancs le noir est beaucoup moins foncé, et, par suite de vergettures, il paraît même un peu pâle, en approchant du ventre de l'animal. Depuis la face inférieure du thorax, sur toute la ligne médiane jusqu'aux organes sexuels, règne une bande pâle, qui est surtout bien limitée dans le fœtus, comme nous le verrons plus loin, et sur laquelle les vergettures continuent.

La forme des nageoires, et principalement des nageoires pectorales, n'est pas sans mériter une attention particulière. Nous ne connaissons aucune forme aussi gracieuse dans aucun genre de Cétacé que celle des nageoires du Cétacé qui nous occupe. Elle est assez large à la base, se courbe légèrement vers le milieu et se termine en une pointe effilée dont les lignes n'ont aucune roideur. Nous ne pouvons mieux la comparer qu'aux ailes dont les artistes affublent le dos de leurs anges et qui sont légèrement courbées en arc. Les autres nageoires ne nous présentent rien de remarquable.

Dans un fœtus de cette espèce, d'un pied de long, qui nous a été donné par M. Eschricht, les nageoires pectorales ont déjà la forme si caractéristique des adultes.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile de reconnaître l'espèce que nous avons sous les yeux : c'est, comme nous l'avons dit, le *Delphinus globiceps* de Cuvier, confondu quelquefois avec le *Delphinus tursio* des auteurs, nommé aussi *Delphinus melas*.

Parmi les nombreuses observations dont ces Dauphins ont été l'objet, on doit citer surtout celle de Lemaot, qui eut occasion d'en voir une bande de jeunes et de vieux, de mâles et de femelles, qui vinrent échouer, au nombre de soixante et dix, à Paimpol, sur la côte de la Bretagne. (Côtes-du-Nord.)

M. Watson trouva, au mois de décembre, des femelles allaitant leurs petits, qui avaient environ quatre pieds et demi de longueur.

Les jeunes, qui avaient échoué avec les vieux sur la côte de Bretagne,

au commencement du mois de janvier, avaient de sept à sept pieds et demi de longueur.

Ces indications s'accordent parfaitement avec les nôtres et font admettre que le travail de la mise bas a lieu dans le courant du mois de novembre, et, d'après la dimension que donne Watson à ses jeunes, notre fœtus était évidemment à terme. Tout indique que le part était près de s'opérer.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner l'état des mamelles dans cet animal, qui devait allaiter son jeune quelques jours plus tard.

A l'extérieur on voyait le pourtour des fentes mammaires un peu gonflé et au milieu s'élevait un mamelon de la grosseur d'une aveline.

En touchant ces glandes avec le bout de ma canne, le lait jaillissait tout à coup, et il s'écoula par le mamelon à peu près une once de ce liquide. Le-maouït dit, en parlant des femelles échouées dont il vient d'être question, que le lait jaillissait spontanément, par intervalles, même après la mort des animaux.

Ce lait était d'un blanc jaunâtre et de la consistance de la crème. Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir eu un bocal ou un verre pour recueillir et faire analyser le liquide qui se perdait devant nous dans le sable.

Les mamelles mêmes ne font pas de saillie à l'extérieur ; elles sont logées trop profondément entre la couche de graisse et les muscles. Elles se développent à une assez grande distance sur le côté, et s'étendent en avant et en haut au-dessus de l'os du bassin.

Les conduits galactophores s'abouchent dans un vaste sinus assez spacieux pour y loger le poing ; en l'ouvrant on voit confluer les canaux excréteurs de tous côtés, et quelques-uns d'entre eux sont assez gros pour y introduire facilement le doigt.

En incisant cette glande, les canaux et les sinus ont le même aspect qu'un foie incisé montrant ses gros troncs vasculaires.

Ce cadavre était amarré sur la grève, à quelques pieds au-dessus de la laisse des eaux vives, et il ne nous fut malheureusement pas possible de le faire transporter en chair à travers les dunes, pour le disséquer à notre aise. Ce transport nous eût occasionné de trop grandes dépenses. Nous avons donc dépouillé la charpente en plein air, au milieu de petites averses, luttant

contre la pluie et contre le vent, et ne pouvant songer qu'à sauver le squelette et ses parties délicates, le fœtus et quelques viscères.

Nous avons d'abord fait une large incision le long de la ligne blanche, depuis les organes sexuels jusqu'au sternum, et nous n'avons pas été peu surpris de voir, comme les pêcheurs l'avaient supposé, un énorme fœtus, replié sur lui-même et blotti dans la matrice, sous la forme d'un cylindre tronqué aux deux extrémités; la tête était placée dans la direction du vagin et prête à s'engager. Tous les viscères du bas-ventre étaient refoulés en avant, et le rectum seul se trouvait à côté de la matrice.

J'ai pris un croquis du fœtus en place et contenu encore dans la matrice.

Les eaux étaient écoulées. Les parois de la matrice couvraient de tous côtés immédiatement la peau.

Le fœtus était placé dans l'axe du corps, la tête dirigée en arrière; mais ce qui frappait surtout, c'est qu'il semblait tronqué aux deux bouts. Il était aussi gros d'un côté que de l'autre.

Le tronc était droit jusqu'à la base de la queue, qui était repliée sur l'abdomen et comme collée sur lui, de manière que le lobe de la nageoire caudale venait couvrir le flanc immédiatement derrière la nageoire pectorale.

La nageoire caudale, déjà très-développée, ne faisait aucune saillie et se trouvait collée contre la peau du dos du côté droit.

Le fœtus avait de cette manière une forme cylindrique, et ce cylindre se terminait, en avant comme en arrière, par une troncature.

Après l'examen du fœtus, nous avons porté notre attention sur les parasites que la mère pouvait nourrir; mais, par une bizarrerie dont il n'est pas facile de rendre compte, il n'y avait pas plus de Vers ou de Crustacés, vivant en commensal sur la peau ou dans la cavité de la bouche, qu'il n'y avait de parasites libres ou enkystés à l'intérieur. Nous avons en vain visité les organes avec tout le soin que l'on peut mettre à un pareil examen en plein air au mois de novembre.

Nous n'avons pas négligé de visiter l'estomac et de voir la nature des aliments qui font sa pâture.

Depuis quelque temps, l'attention des naturalistes est sérieusement fixée sur cette question. Il ne faut pas seulement savoir si une espèce est carnas-

sière ou herbivore, mais encore le nom des animaux et des plantes qui lui servent de nourriture habituelle.

L'estomac contenait des becs et des cristallins de Mollusques céphalopodes se rapportant, si nous ne nous trompons, les uns à la *Sepia officinalis* et le plus grand nombre au *Loligo vulgaris* ou Calmar commun. Entre ces débris se trouvaient aussi des fragments d'un tube pergamentacé que nous rapportons à des Siponcles, sans toutefois avoir toute certitude à ce sujet.

M. Eschricht nous apprend qu'au Groenland, Hölboll a trouvé aussi l'estomac de ces Dauphins pleins de becs de Céphalopodes.

Indépendamment de cette pâture, l'estomac contenait encore des pierres de forme, de couleur et d'aspect différents. Quelques-unes d'entre elles étaient de véritables cailloux roulés qui semblaient avoir pris cette forme avant leur entrée dans cet organe; d'autres avaient évidemment leurs angles arrondis par le frottement dans l'estomac. Il y en avait quatre-vingt-douze grammes, et le plus grand pesait seul environ trente grammes.

Ces pierres sont presque toutes blanches et ont, au premier aspect, l'apparence de morceaux de craie; mais en les brisant, on voit que la couleur blanche ne forme, chez la plupart, qu'une croûte à la surface, et ne paraît être que le résultat de l'action du suc de l'estomac; l'intérieur conserve son aspect propre du silex.

Ce sont, en effet, des rognons de silex provenant de la craie.

Dans un de ces morceaux, je distingue un amphidisque très-bien conservé.

Il serait fort intéressant de savoir où ce Dauphin a pris ces cailloux, et de reconnaître par là les parages qu'il a visités.

La présence de cailloux dans l'estomac, si communs dans les oiseaux de certains groupes, ne s'observe que rarement dans d'autres classes. Nous avons, toutefois, un exemple remarquable à citer parmi les poissons.

Au commencement de ce siècle, de Blainville a eu l'occasion de disséquer quelques grandes espèces de Squales, et, comme Home, il a reconnu plusieurs seaux de petits cailloux dans l'estomac d'un individu qui a échoué à Dieppe ¹.

¹ De Blainville, *Squale pèlerin*, p. 112.

Ce serait un point extrêmement curieux que de connaître les animaux qui servent de pâture les uns aux autres, et de savoir ainsi la destination de chaque animal en particulier. Nous avons depuis longtemps porté toute notre attention sur ce sujet dans la classe des poissons, et nous n'avons pas négligé d'étudier, sous ce rapport, les deux Dauphins dont nous donnons ici la description.

La variation des dents, leur forme, leur nombre et leur situation font supposer que le genre de nourriture diffère grandement chez les animaux de ce groupe, même chez les Cétacés proprement dits, et M. Eschricht n'a pas hésité à diviser ces animaux, d'après leur nourriture, en Teuthophages, en Sarcophages, en Ichthyophages et en Ptéropophages ¹.

Il y en a, en effet, qui semblent se nourrir exclusivement de certaines espèces de Céphalopodes. MM. Haalland, Baussard, Johnson, Jacob, Eschricht, et surtout Vrolik, ont trouvé dans l'estomac de l'Hypéroodon des cartilages, des cristallins et des becs de Calmars. Ces becs sont souvent très-nombreux et emboîtés les uns dans les autres. M. Vrolik dit en avoir compté jusqu'à dix mille dans un Hyperoodon ².

H. Goodsir a observé beaucoup de Dauphins et de Marsouins accompagnant les bancs de harengs, sur les côtes de l'île de May; cependant il n'a pas trouvé de débris de poissons dans leur estomac ³; d'où il conclut que les poissons ne forment pas la pâture de ces mammifères, mais qu'ils poursuivent la même proie qu'eux. Il est possible que dans ces parages les Dauphins et les Marsouins préfèrent les bancs de Crustacés microscopiques aux poissons; toutefois on ne peut pas en conclure que ces animaux ne soient pas ichthyophages; ils le sont au contraire à un haut degré, comme le montre l'animal dont il est question ici.

Goodsir a donc trouvé des Dauphins sans arêtes de poisson dans leur estomac; cela ne doit pas tant étonner: de Blainville n'en a même pas trouvé dans l'estomac d'un Squalé de trente pieds de long, le *Squale pèlerin*. On peut bien admettre que la misère et quelquefois les maladies jettent ces ani-

¹ Wallthière, p. 7.

² Vrolik, p. 85, *Hyperoodon*; 1848.

³ *Edinb. New phil. Journ.*, vol. 35, p. 88.

maux à la côte, et rien ne doit surprendre si, après la mort, on trouve leur estomac complètement vide.

Si donc nous trouvons quelquefois l'estomac de ces animaux complètement dépourvue d'aliments, n'oublions pas que ce sont le plus souvent des individus égarés ou malades qui viennent échouer et qui n'ont pas trouvé ou pu atteindre leur pâture habituelle. Quand même on trouverait de petits Crustacés dans leur estomac, nous les regarderions plutôt comme la pâture des poissons avalés que comme la pâture des Dauphins eux-mêmes.

Voici maintenant quelques observations que nous avons été à même de faire sur le fœtus.

Le placenta ne ressemble point au placenta des autres mammifères monodelphes : au lieu de former un disque ou une zone, ou des cotylédons éparpillés, le placenta est véritablement membraneux et contracte adhérence avec la matrice sur une très-large étendue. Le cordon ombilical se termine du côté de cet organe par une expansion foliacée dans laquelle les vaisseaux se répandent comme dans un repli de mésentère. Nous avons compté cinq orifices de vaisseaux béants en coupant le cordon ombilical.

Ce placenta des cétacés véritables a donc des caractères particuliers. Ils ne sont ni discoplacentaires, ni zonoplacentaires, ni polyplacentaires; mais on pourrait, à cause de l'état membraneux de cet organe éphémère, les désigner sous le nom de *phylloplacentaires*. Nous disons les Cétacés véritables, parce que nous sommes persuadé que l'on trouvera le placenta des Sirénoïdes conforme au type des Ongulés.

La tête du fœtus est déjà globuleuse comme celle de l'adulte, et ressemble, comme le fait remarquer Cuvier, à un casque antique.

Le long du maxillaire supérieur règne une dépression qui forme la limite inférieure du casque, et comme le museau s'allonge un peu, les os maxillaires et intermaxillaires forment, par leur extrémité libre, une espèce de bec.

C'est au fond de cette gouttière que se trouvent les bulbes des moustaches.

Les yeux sont ouverts, et l'on voit très-bien, à une courte distance en arrière et au-dessous d'eux, le méat auditif.

Comme la tête présente des caractères si curieux par l'élévation du lobe de graisse qui lui donne un front saillant et la rainure qui borde la mâchoire supérieure, nous l'avons fait mouler, afin de conserver encore mieux que par le dessin cette physionomie qui lui a valu, de la part de Cuvier, le nom de *Globiceps*.

Quoique la coloration ne soit pas à beaucoup près aussi variée dans les mammifères aquatiques que dans les mammifères terrestres, chaque espèce porte cependant une livrée particulière, et, en y regardant de près, on reconnaît entre les Cétacés des différences qui sont encore assez notables. C'est surtout le fœtus à terme qui mérite sous ce rapport toute l'attention de l'observateur.

Tout le corps du fœtus était d'un noir grisâtre ayant une certaine teinte tirant sur le vert. La face inférieure du corps, depuis la gorge jusqu'à l'anus, est au contraire d'un blanc mat, et ces couleurs ne se fondent aucunement sur leurs limites : ce blanc s'étend sous la forme d'une bande qui va, en s'élargissant, d'arrière en avant, et elle se termine brusquement en avant, un peu au-devant des nageoires pectorales, par deux lobes échancrés en cœur. Le fœtus, vu de profil, laisse apercevoir en avant la bande blanche ; mais on ne saurait la voir en arrière.

Les plumes ne manquent dans aucun oiseau et peuvent servir de caractère distinctif de la seconde classe des vertébrés. Peut-on en dire autant des poils chez les mammifères ? Les Cétacés seuls ne sont pas pilifères.

Cela n'est toutefois pas exact d'une manière absolue. S'ils n'ont pas le corps couvert de poils à l'âge adulte, comme les mammifères terrestres, ils portent cependant quelques poils aux lèvres supérieures, comme pour révéler le moule dont ils sortent ou la souche dont ils descendent.

Les Phanères, qui persistent dans cet ordre, nous indiquent en même temps que les poils des diverses régions du corps ne montrent pas partout, comme, du reste, on pouvait le supposer, la même fixité, la même persistance. Il y en a qui disparaissent toujours les premiers ; mais les poils des Cétacés sont évidemment les derniers, et pourraient être désignés sous le nom de *poils fixes* par rapport aux autres qui sont relativement caduques. Les vibrisses, ou poils des moustaches, sont donc les poils qui offrent le plus de fixité.

On sait que Cuvier doutait de l'existence des poils véritables dans les Cétacés, et il a fait l'aveu de ne jamais en avoir trouvé de trace dans un Cétacé proprement dit.

Pour justifier sa nomenclature, il manquait à de Blainville la présence de poils chez ces mammifères aquatiques; mais c'est en vain aussi qu'il en a cherché, et pour le savant successeur de Cuvier, c'est dans les fibres de l'épiderme qu'il a trouvé ces phanères. C'est leur épiderme singulier, dit-il, qui paraît remplacer les poils ¹.

On avait cependant depuis longtemps constaté leur présence chez les fœtus de diverses espèces de Dauphins, et il est étonnant que Geoffroy Saint-Hilaire, après avoir reconnu les dents des Baleines, n'ait pas cherché leurs poils.

L'existence de ces phanères avait cependant été signalée déjà.

Klein et Camper avaient depuis longtemps fait mention de poils chez les fœtus de véritables Cétacés, et, en 1830, au Muséum même, Emmanuel Rousseau avait trouvé, parmi les nombreux objets envoyés par M. Dussumier, deux fœtus de Dauphin portant une moustache qu'il supposa temporaire ².

Depuis plusieurs années, M. Eschricht a reconnu, de son côté, des poils chez plusieurs fœtus de Cétacés véritables, et le savant professeur de Copenhague rappelle que Frédéric Martens ³ a déjà fait mention de ces organes même chez des fœtus de Baleine.

M. Eschricht a eu l'occasion d'étudier trois fœtus de Lagénorhynque albirostre et un fœtus d'une espèce de la côte du Brésil. La lèvre supérieure était garnie chez chacun d'eux de huit poils.

Dans un fœtus de *Delphinus globiceps*, M. Eschricht n'en a trouvé que trois, et, chose remarquable, le savant et habile professeur de Copenhague n'en a trouvé, ni dans les fœtus de *Delphinus albicans* (Beluga), ni dans le *Monodon monoceros* (Narval). M. Eschricht pense que leur nombre est en rapport avec la longueur du museau et qu'il est aussi constant, d'après lui, que leur situation et leur arrangement.

¹ De l'organisation des animaux, p. 69.

² Ann. sc. nat., 1830, p. 351.

³ Reise, p. 98. Voyez aussi Zorgdrager, dans sa Description de la dépêche de la Baleine: *Voor aen de lippen van den muil, zoo wel beneden als boven, zitten korte hairen*, dit-il.

M. Stannius a observé aussi, de son côté, des poils chez les fœtus de Dauphin, mais, comme Eschricht, il n'a pu en découvrir non plus dans le fœtus de Narval.

Notre fœtus portait également des poils, qui, pour être petits et peu nombreux, ne sont pas moins de véritables poils; et, avec un tant soit peu d'attention, à l'œil nu et à distance, on les apercevait aussitôt que la tête du fœtus était mise à nu.

Au-dessus de chaque lèvre, dans le sillon qui sépare la bosse des lèvres, près du bord libre de la mâchoire supérieure, on voit quatre éminences ou saillies sous forme de mamelon, montrant une dépression au centre, et au fond de ce centre s'élève un seul poil, lequel était très-visible pour tout le monde.

Aussitôt que le fœtus a été retiré, nous l'avons placé dans un grand panier, sans le manier et sans le couvrir directement, et il a été expédié sur Louvain dans un complet isolement. Au bout de trente-six heures, il était à sa destination, et, au moment même de son arrivée, je remarquais que les poils étaient déjà tombés, sauf un seul, qui était resté collé contre le bulbe.

Par là on peut juger de la caducité de ces organes, et on ne doit pas être surpris si ces phanères ont souvent échappé à l'attention des naturalistes.

Chaque poil avait à peu près un centimètre de longueur, et s'il peut échapper aisément à l'observation par sa finesse et par sa brièveté, au moins sa place, au milieu d'une bulbe, le fait aisément reconnaître. Il suffit de compter les bulbes pour connaître le nombre de poils, et ces bulbes sont aussi volumineux que ceux qui logent les dents.

L'état du système dentaire offre toujours un haut intérêt dans tous les mammifères, et cet intérêt augmente encore quand il s'agit du fœtus, en voie de développement ou approchant du terme.

Quelle est la disposition des dents des Globiceps en venant au monde?

D'après Lemaouët, qui nous a fait le récit de cette bande de sept mâles, de cinquante et une femelles et de douze jeunes à la mamelle, qui sont venus échouer dans le voisinage de la ville de Paimpol (extrémité septentrionale de la

Bretagne), quelques-uns des jeunes, disait-il, manquaient tout à fait de dents.

Il faut ici un mot d'explication. Est-ce bien *manquer* que Lemaouët aurait dû dire en parlant des dents? Quand la bouche est ouverte on ne voit pas de dents, voilà ce que Lemaouët veut dire, mais les dents ne manquent pas. Elles ne font pas défaut parce qu'elles n'ont pas encore percé les gencives. Il est vrai, dans le langage ordinaire, on ne compte les dents que pour autant qu'elles sont sorties; mais le naturaliste compte celles qui existent, qu'elles soient sorties ou non. Il y a des dents qui ne percent jamais à aucune époque de la vie, mais on ne peut pas dire qu'elles manquent parce qu'elles sont cachées à la vue.

Au moment de la naissance, les individus de chaque espèce doivent avoir leur système dentaire au même degré de développement, et, comme nous trouvons déjà les dents développées avant que le fœtus soit à terme, il est clair que l'étude des gencives se sera bornée, de la part de Lemaouët, à la surface des deux mâchoires.

Il n'a voulu parler que des dents sorties.

En examinant attentivement les bords des mâchoires, on ne trouve, en effet, aucune apparence de dents à l'extérieur, mais on voit les gencives régulièrement couvertes de bosselures, comme si un chapelet de petits pois les soulevait. Les bords des os maxillaires sont en effet régulièrement soulevés, tant à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure, et, en enlevant la masse gencivale de la gouttière alvéolaire, on s'aperçoit que chaque bosse correspond à une dent véritable.

L'os maxillaire inférieur conserve encore, au moment de la naissance, l'aspect d'un étui osseux, protégeant la masse charnue qui sert de gangue aux dents.

Il y a donc des dents, mais elles n'ont pas percé.

Ces dents sont au nombre de dix à la mâchoire inférieure comme à la mâchoire supérieure ¹.

¹ Le Delphinoptère *Beluga* a trente-quatre dents, dit Emmanuel Rousseau. Pour voir dans quelles limites varient les dents des espèces, nous avons comparé dix têtes de *Beluga*, et voici le résultat :

8-8	9-10	9-9	9-9	9-9	9-9	9-8	9-10	10-10	9-9
8-8,	8-8,	8-7,	9-9,	8-8,	8-8,	8-8,	9-9,	10-10,	8-8.

Elles sont toutes semblables et ne diffèrent que très-légèrement de grosseur.

Les antérieures et les postérieures sont les moins fortes.

Toutes ont une forme conique avec le sommet légèrement courbé.

Chaque dent est encore enveloppée de sa capsule, et malgré sa forme creuse, on ne parvient à la séparer de la pulpe, qui l'a engendrée, qu'après des tiraillements répétés.

Dans chaque os maxillaire on voit, au fond et sur le côté de la gouttière dentaire commune, autant de dépressions alvéolaires qu'il y a de dents.

Toute la rangée de dents tient à la peau de la gencive et ne montre d'autre adhérence que celle des vaisseaux et des nerfs.

Il n'y a aucun contact avec le tissu osseux.

Il n'y a pas d'apparence d'autres dents que celles dont nous venons de parler, et qui appartiennent toutes aux dents molaires.

Nous avons découpé, avec le plus grand soin et dans tous les sens, la peau qui recouvre le bout du museau et de la mâchoire inférieure, et il n'y a aucune trace de dents que l'on puisse considérer comme incisives.

Il est évident aussi qu'il n'y a pas de dents de remplacement.

Dimensions du fœtus.

	m.
Longueur totale	1,70
— de la nageoire pectorale	0,38
Hauteur de la nageoire dorsale	0,20
Longueur de chaque lobe de la nageoire caudale	0,22
Distance du bout du bec à la nageoire dorsale	0,60
— de la nageoire dorsale à la queue	0,84
Nageoire caudale à sa base.	0,26
Distance du bout du bec à l'évent	0,27
— — à la commissure des lèvres	0,18
Hauteur du corps au-devant de l'épaule	0,27
— — au-devant de la nageoire dorsale.	0,21
Épaisseur de la couche de lard	0,025

Il ne peut y avoir le moindre doute au sujet de l'espèce; c'est bien l'animal dont nous donnons ici la synonymie, et qui doit porter dans le langage vul-

gaire le nom de *Grindewall* ; mais est-on également d'accord au sujet du genre ?

Frédéric Cuvier, négligeant, dans la rédaction de son livre sur les Cétacés, les notions les plus élémentaires que ses recherches sur les dents n'auraient pas dû lui faire perdre de vue, réunit, sous le nom de *Marsouins*, les animaux les plus disparates, et y comprend même le *Delphinus globiceps*. Les *Orca*, les *Beluga*, les *Globiceps* et les véritables Marsouins sont placés les uns à côté des autres.

Gray, dans son Catalogue, place le genre *Globiocéphale*, qu'il a créé pour cette espèce¹, entre l'*Orca* et les *Grampus*.

Cet animal n'est certes pas un Marsouin et encore moins un *Orca* ; mais fait-il un genre nouveau et faut-il adopter le nom proposé par Gray ?

En attendant que les affinités de ce Cétacé soient mieux appréciées, nous continuerons à nous servir du nom sous lequel il est encore le plus généralement connu, c'est-à-dire

DELPHINUS GLOBICEPS. Cuv.

et nous donnerons comme synonymie :

1806. Neill. *Tour throught some of the Island Orkney and Shetland*. Édimbourg, 1806.
 1809. DELPHINUS MELAS. Traill, *Nicholson's Journal*, vol. 22, pl. 3.
 1820. DELPHINUS DEDUCTOR. Scoresby, *an Account of the arctic regions*.
 DELPHINUS GLOBICEPS. Cuvier, *Ann. de Museum*, XIX, tab. 1. *Oss. foss.*, pl. 21, fig. 11, 12, 13.
 DELPHINUS GLOBICEPS. Schlegel, *Abhandlungen*, 1 Ht., pag. 33; 1841.
 — — *Fauna Japonica*, *Mammif.*, tab. 27. (Jeune animal.)
 PHOCOENA MELAS. Couch., *Ann. of nat. hist.*, vol. 9.
 1842. — — De Selys-Longchamps, *Faune belge*.
 1850. GLOBIOCEPHALUS SVINEVAL. Gray, *Catalogue*, pag. 87.
 1852. DELPHINUS MELAS. Gervais, *Zoologie et Paléontologie françaises*. Paris, 1848-52.
 GRIND-WHALE, aux îles Faerö.
 CLAING-WHALE, en Shetland.
 NISARNAK, en Islande².

Par quel nom désignerons-nous ce Dauphin en hollandais (*nederduitsch*),

¹ *Zool. Ereb. et Terror*.

² C'est à M. Eschricht que nous devons la connaissance de ces noms locaux.

dit notre savant confrère, M. Van der Hoeven, en parlant de cette espèce? Il ne nous semble pas douteux, nous devons tous adopter le nom de *Grindewal*. C'est aux îles Faerö qu'il est le mieux connu, et c'est ce nom qui doit prévaloir.

Depuis que les îles Faerö sont habitées, dit M. Eschricht, dans sa savante communication à l'Institut, en 1858, des milliers d'individus d'une espèce de Cétacée sont pris chaque année, lors de leur passage des mers polaires à l'Atlantique. Ce Cétacé est le *Grindewal*¹.

Il est à peine croyable que l'on ait pu prendre jusqu'à mille Grindewalls à la fois sur ces côtes. D'après Irminger, dit encore Eschricht, on a pris, de 1835 à 1844, 16,299 individus.

Nous trouvons dans l'ouvrage d'Eschricht, sur les Baleines du Nord, que Holböll n'a jamais vu le Grindewall au delà du 66^{me} degré de latitude au nord de Godthaab, qu'ils visitent seulement, et encore d'une manière très-irrégulière, les côtes méridionales du Groenland; en dix-huit années de temps, il n'a vu ces Cétacés que deux fois, et ces deux années leur présence correspondait avec l'absence de Phoques. Les Phoques mangent aussi les Céphalopodes. Quand il en arrive, c'est par grandes bandes.

En 1812, il en échoua, avons-nous vu plus haut, soixante et dix en même temps près de Paimpol (Côtes-du-Nord).

Le *Delphinus globiceps* habite la mer du Japon, l'Océan Pacifique ou le grand Océan boréal, la mer du Nord, la Manche et le détroit de Davis.

¹ Ce Grindewall, si commun aux côtes des Faerö, paraît de temps en temps dans le détroit de Davis, dit M. Eschricht, mais il n'y fait pas un séjour régulier. (*Comptes rendus*, 12 juillet 1858, pag. 54.)

Dans le courant de l'été de 1851, au mois de juillet, les pêcheurs d'Ostende prirent un fort beau Dauphin du sexe femelle, qui nous parvint à Louvain dans toute sa fraîcheur. Au milieu de l'hiver de 1852, un second individu du même sexe et de la même espèce fut pris dans des circonstances analogues : ce sont eux qui nous ont fourni le sujet de quelques observations que nous consignons ici.

Nos recherches sur les vers intestinaux, qui absorbaient toute notre attention et qui réclamaient tout notre temps au moment de cette prise intéressante, nous ont empêché d'en faire mention plus tôt.

Du reste, nous avons été assez longtemps sans pouvoir déterminer l'espèce, et les riches matériaux du muséum d'histoire naturelle de Paris, que l'on ne consulte jamais sans fruit, n'avaient pu nous mettre sur la voie. Ce Dauphin y est complètement inconnu. Ce n'est qu'en visitant les musées de Berlin, de Kiel et surtout celui de Copenhague, formé par les soins si intelligents d'Eschricht, qui en a fait le premier musée cétologique du monde, que nous nous sommes assuré que cette espèce est connue des naturalistes.

Elle a été longtemps confondue avec le *Delphinus tursio* de la Méditerranée, et Gray en a fait le type d'un genre nouveau, sous le nom de *Lagenorhynque*.

Nous avons mis nos soins à conserver par un dessin la forme et la distribution des couleurs de ce curieux Dauphin, et, indépendamment de la figure réduite que nous joignons à ce mémoire, nous avons exécuté un dessin de grandeur naturelle, afin de mieux conserver la forme et les couleurs.

Voyons d'abord les caractères extérieurs.

L'animal pesait au delà de trois cents kilogrammes. Du bout du museau au bord libre de la nageoire caudale, il mesurait sept pieds. Il y avait un pied d'intervalle entre la partie postérieure des évents et la pointe du museau, et trois pieds moins un pouce de cette même pointe à la base de la nageoire

dorsale. Il restait quatre pieds de cette base au bord de la nageoire postérieure.

La nageoire pectorale a quatorze pouces et demi depuis l'échancrure antérieure jusqu'à la pointe, et huit pouces et demi de la commissure de la lèvre au bout du museau. Au-devant de la nageoire caudale (huit pouces), le corps a huit pouces et demi de hauteur.

La tête se prolonge en une sorte de bec. Depuis la base du bec, la tête, le dos, toute la nageoire dorsale, la base de la queue et, sur le côté, jusqu'au milieu des flancs, la peau est du plus beau noir, comme la nageoire caudale et une grande partie de la nageoire pectorale. Le bec ou cette partie du museau qui s'étend depuis le bout de la lèvre jusqu'à la partie qui s'élève brusquement, est d'un blanc jaunâtre. Toute la face inférieure du corps est d'un blanc luisant. Mais ce qui, dans la coloration, semble le mieux caractériser cette espèce, indépendamment de la couleur pâle du bec, c'est une bande blanche qui s'étend sur les flancs parallèlement à la colonne vertébrale, à commencer au-dessus des yeux, pour se perdre dans la couleur blanche de l'abdomen au-dessous du bord antérieur de la nageoire dorsale. Il en résulte que le corps est blanc en-dessous, depuis le menton jusqu'à la base de la nageoire caudale, sur le côté de l'abdomen et de la queue, et qu'il règne une bande, également blanche, sur le côté du dos.

Nous avons examiné avec attention, sur les deux individus encore frais, la forme de leur évent : c'est une fente en demi-cercle comme un orifice de bouche fermé par deux lèvres et dont les commissures sont un tant soit peu ouvertes. Les deux commissures sont à 0^m,034 de distance l'une de l'autre. Comme toujours, la concavité est dirigée en avant.

Nous avons visité ces Dauphins avec le plus grand soin à l'extérieur comme à l'intérieur, et, ce qui paraîtra bien remarquable, c'est que nous n'avons pu découvrir aucun parasite. Dans l'un comme dans l'autre individu, ni les cavités de la bouche, de l'estomac et de l'intestin, ni les bronches, ni le sang, ni les sinus de la tête, ni les régions délicates de la peau, nulle part nous n'avons pu découvrir un être vivant, soit comme parasite, soit comme commensal. C'est un exemple tellement rare chez les animaux qui n'ont pas abandonné leurs régions géographiques, que nous serions presque tenté de supposer que ce Dauphin est étranger à la mer du Nord.

Voici le tableau des principales dimensions :

	m.
Longueur totale	2,35
Du bout du museau à la lèvre postérieure des événements	0,32
Du bout du museau à la base de la nageoire dorsale	0,97
Du bout du museau à l'œil	0,253
De la base antérieure de la nageoire dorsale au milieu de la nageoire caudale	1,56
Longueur de la nageoire pectorale	0,59
Du bout du museau à la commissure des lèvres	0,256
Hauteur du corps, à 8 pouces de distance de la nageoire caudale	0,236
Longueur des paupières	0,02
Distance des deux angles de l'évent	0,033

Il est à remarquer que les Dauphins, dont les mesures ont été conservées, sont un peu plus grands que les nôtres; les deux du port de Kiel mesuraient 2,99 et 2,94; celui de Brightwell mesurait 4,49; ils appartiennent au sexe mâle.

On sait que les Cachalots mâles ont le double de la longueur des femelles; on ne doit donc pas s'étonner de la différence de taille de cette espèce, différence qui dépend, à ne pas en douter, du sexe.

A cause de l'importance de cette espèce, nous allons indiquer ici le résultat de quelques observations que nous avons pu faire sur le squelette, le tube digestif et les organes génitaux.

La forme de la tête est assez caractéristique; elle se divise exactement en deux moitiés à peu près égales: l'une antérieure, formant le bec, et l'autre postérieure, comprenant tout le reste de la tête. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure à peu près de la distance d'un pouce.

Dans les deux squelettes, les dents sont au nombre de vingt-cinq en-dessus et en-dessous.

Dans d'autres crânes, on n'en compte que vingt et une de chaque côté.

Pour nous assurer de l'importance du nombre des dents dans les espèces de Dauphins, nous avons comparé, comme nous l'avons dit plus haut, douze crânes de *Beluga* de Groenland de tout âge, et nous n'avons vu ces dents varier que de huit à dix. Dans deux crânes, complètement adultes, il en

existe, chez l'un, huit sur huit, chez l'autre dix sur huit. Dans un seul, nous en avons trouvé dix sur dix. La dentition de tous ces crânes était complète.

M. Eschricht avait demandé ces têtes au courageux Hölbohl, qui a si tristement péri, pour s'assurer s'il y a une différence dans la dentition des deux sexes; on sait que les *Beluga* sont, sous tous les rapports, si voisins des Narvals, et que leurs dents présentent, chez les mâles, des différences si considérables : la femelle des Narvals n'a pas de défense, c'est à peine si on peut la distinguer des *Beluga*. On désigne même dans le Nord ces deux Dauphins, si différents par les mâles, sous un nom générique commun.

Si l'os de l'oreille a une grande importance pour la distinction des espèces de Cétacés, ce n'est pas tant la description de cet os qui présente une véritable utilité, qu'une bonne figure. Nous nous bornerons à faire remarquer que la caisse tient au rocher par une surface concave du rocher et convexe de la caisse, surface qui n'est pas sans ressemblance avec un moule de certaines coquilles bivalves, dont la surface est couverte de stries partant du sommet de la valve et s'éloignant en éventail vers la circonférence.

La caisse, du côté de son orifice, ressemble à une feuille qui s'enroule autour d'un objet et qui n'a pas encore complètement enveloppé le corps étranger. Du côté opposé, la caisse se termine à l'un des bouts en s'arrondissant, et, au bout opposé en formant deux renflements séparés par une échancrure. Nous avons fait figurer ces os.

M. Claudius fait remarquer, avec raison, que les condyles occipitaux sont excessivement rapprochés dans cette espèce; le cas cependant n'est pas unique, nous trouvons une disposition toute semblable dans le *Delphinus longirostris*.

La colonne vertébrale porte un nombre considérable de vertèbres, qui sont partagées, d'après les régions, de la manière suivante : sept vertèbres cervicales, dont les deux premières sont soudées ensemble; quinze ou seize dorsales, vingt-trois lombo-sacrées et de quarante et une à quarante-quatre vertèbres caudales. Ce même nombre de vertèbres se trouve dans les deux squelettes que nous possédons. En disant quinze ou seize dorsales, nous avons voulu indiquer que l'un possède quinze côtes et l'autre seize.

Nous venons de le dire, l'atlas et l'axis sont complètement réunis; mais

les cinq vertèbres suivantes méritent une mention spéciale. A l'exception de la septième, ces vertèbres ont une apophyse transverse inférieure qui se dirige non en dehors mais en avant; et, comme ces apophyses sont très-minces et sont serrées les unes contre les autres, elles ont l'air d'écaillés imbriquées : c'est l'apophyse de la troisième qui est la moins développée.

Il y a, sous ce rapport, de grandes différences entre les deux espèces de ce genre.

Les côtes sont au nombre de quinze dans l'un et de seize dans l'autre squelette, disons-nous. Mais ce qui surtout est curieux, c'est que dans l'un, celui qui en a seize, la première côte s'articule par le bout libre, tandis que les six côtes suivantes s'articulent par la tubérosité non terminale; le squelette qui n'en a que quinze a les six côtes antérieures articulées de la même manière par la tubérosité non terminale.

Il n'y a pas de transition de la dernière côte, s'articulant, par les deux surfaces, aux côtes suivantes.

Il y a donc dans les deux squelettes six côtes articulées par la tubérosité et qui ont une tête et un col; dans l'un, c'est de la première à la septième; dans l'autre squelette, de la seconde à la huitième.

L'omoplate est très-curieuse par son grand développement en largeur. En la comparant au même os de l'espèce voisine, si semblable sous tous les rapports, il y a de notables différences.

L'omoplate est assez remarquable aussi par ses deux apophyses acromion et coracoïde. Elles sont toutes les deux fort développées et, contrairement à ce que l'on observe en général, elles ont la même importance. Il y a même ceci de remarquable, c'est qu'une de ces apophyses est plus large que l'autre et bilobée, et dans l'un des squelettes, c'est l'acromion qui est le plus large, dans l'autre, c'est l'apophyse coracoïde.

Le sternum est composé de trois pièces dans l'un des deux individus, de quatre dans l'autre; mais dans tous les deux, la pièce antérieure la plus forte est échancrée en avant à peu près jusqu'au centre de l'os.

Le squelette du *Lagenorhynchus Eschrichtii* n'a pas cette échancrure sur le bord antérieur du sternum, mais un trou au milieu, comme si l'échancrure s'était effacée par la soudure.

Les membres ont une largeur ordinaire.

Les os, à commencer des os carpiens, ne sont pas sans mériter une mention spéciale.

Il existe d'abord une première rangée d'os carpiens, mais au lieu de trois pièces, il y en a quatre, et la seconde rangée n'en a plus qu'une seule : c'est évidemment un os de la seconde rangée qui a été refoulé en haut.

Le pouce n'est représenté que par un métacarpien, sans aucune apparence de phalange.

L'index est le plus long et compte huit phalanges; le doigt médian est plus court et en compte six; l'annulaire, plus court encore, n'en compte plus que trois, et le petit doigt, outre le métacarpien, n'a qu'une seule phalange fort petite, comme le sont toutes les phalanges terminales.

Dans la composition du tube digestif, c'est moins la conformation de l'estomac que son contenu, ainsi que la curieuse disposition des replis de la muqueuse de l'intestin, qui méritent de nous arrêter un instant.

Les deux Dauphins qui ont fourni le sujet de ce mémoire avaient tous les deux leur estomac également plein de débris, ce qui nous fait supposer que cet organe, ainsi chargé, est dans son état physiologique.

En volume, chaque Dauphin portait au moins deux litres d'arêtes de poisson.

Nous avons soumis le contenu à un examen minutieux, et nous avons trouvé que les trois quarts se composaient d'arêtes de Merlan et de leurs otolithes et cristallins, d'un autre poisson à peu près de la même taille, et le reste de portions de carapaces et de pattes de Pagure, ainsi que d'opercules de *Buccinum undatum*. Nous avons trouvé aussi des valves entières de *Cardium edule* n'ayant pas la moitié de leur croissance.

Comme ces poissons, dont les débris remplissent l'estomac, sont de petite taille, on ne peut admettre que ces valves et opercules de Mollusques, pas plus que les articles de la carapace de Pagures, qui ne sont pas moins écrasés, proviennent de l'estomac des poissons avalés : ce sont bien les Dauphins eux-mêmes qui ont pris et avalé ces animaux vivants.

Depuis plusieurs années, M. Eschricht a attiré l'attention des naturalistes sur la disposition des replis de la muqueuse intestinale. Cette disposition est très-importante au point de vue zoologique, puisque chaque espèce pré-

sente dans ces replis des caractères propres. Le Dauphin, dont il est question dans ce mémoire, est extrêmement remarquable sous ce rapport. Indépendamment des replis longitudinaux, il y a des replis transverses, à des intervalles réguliers et assez rapprochés, qui divisent la surface intestinale en compartiments carrés assez semblables à des alvéoles.

A mesure qu'on approche de l'intestin *rectum*, les replis transverses diminuent, puis disparaissent pour laisser les plis longitudinaux seuls.

Cette disposition est reproduite sur une de nos planches.

Nous ne parlerons pas de la matrice, qui est bicornue, comme dans tous les Cétacés; mais le vagin est remarquable par ses replis transverses qui divisent la longueur de cet organe en plusieurs étages. Ces caractères sont peut-être communs à tous les animaux de cet ordre. On pourrait croire d'abord qu'il existe plus d'un *museau de tanche* et que ceux-ci sont placés par étage les uns au-dessus des autres.

Indépendamment de ces replis, il existe encore des replis longitudinaux très-nombreux et fort rapprochés les uns des autres.

On distingue fort bien le clitoris dans les deux individus femelles que nous avons eu l'occasion d'observer.

Nous avons éprouvé, avons-nous dit plus haut, de grandes difficultés dans la détermination de cette espèce.

En consultant les livres classiques nous arrivions toujours au même résultat, c'est-à-dire que notre Dauphin était voisin du *Tursio*, mais qu'il n'était pas possible de ne pas l'en distinguer. Le *Tursio* est en effet cité par M. de Selys-Longchamps, dans sa *Faune belge*, comme se trouvant en Picardie; et nous avons vu, au muséum de Paris, un crâne de véritable *Tursio* pris dans la Manche et envoyé par M. Baillon. Il y a aussi un squelette de *Tursio* à l'université de Gand, et il en existe un au musée de Leyde, d'un individu pris dans la mer du Nord.

Le musée de Louvain possède un *Tursio*, que j'ai rapporté moi-même de la Méditerranée.

Après avoir comparé le crâne avec ceux qui se trouvent au muséum de Paris, nous écrivîmes la note que voici :

De tous les Dauphins du muséum, il n'y en a qu'un seul qui se rapproche

un peu du nôtre ; il est d'origine inconnue, sans dents en sans mâchoire inférieure. Il est écrit à la main sur le crâne même : *voisin du Tursio*. Il porte sur l'étiquette : *Tursio de Bonnaterra*.

Il en diffère toutefois par les os incisifs, qui sont séparés dans toute leur largeur dans le crâne du muséum, tandis qu'ils sont réunis au milieu dans celui-ci. Le même crâne du muséum a le museau un peu moins long et plus large à la base, et, d'après les alvéoles, il porte quelques dents de moins, environ vingt-deux.

Après avoir compulsé quelques travaux particuliers sur ce sujet, j'ai trouvé, dans Schlegel ¹, la description d'un squelette de Dauphin, envoyé au muséum de Leyde par M. Eschricht. La tête est représentée dans cet ouvrage. M. Schlegel l'a nommé *Delphinus Eschrichtii*. C'est évidemment de ce Dauphin que le nôtre se rapproche le plus ; mais, comme nous le verrons plus loin, par la comparaison que nous ferons après la description, il existe encore des différences dans des organes qui ne varient guère chez les animaux de cette classe.

Enfin, c'est en visitant Copenhague que nous avons pu débrouiller complètement l'histoire de ce Dauphin et d'une espèce voisine dont nous possédions depuis longtemps le squelette.

Nous avons trouvé quatre squelettes complets de notre Dauphin : deux à Copenhague, un à Kiel et un à Berlin.

Voici, en quelques mots, l'historique de cette curieuse espèce qui a fait le sujet d'une bonne dissertation écrite par Mathias Claudius en 1853. Nous y puisons les principaux détails que renferment les lignes suivantes. Comme cet intéressant opuscule est peu connu, nous ne croyons pas faire un hors-d'œuvre en les reproduisant.

En 1846, M. Brightwell décrit ce Dauphin sous le nom de *Tursio*, d'après une femelle prise non loin de Yarmouth. Peu de temps après, J.-E. Gray vit dans ce prétendu *Tursio* une espèce nouvelle et lui donna le nom d'*Albirostris*. L'année suivante, M. Eschricht reçoit un squelette de ce même Dauphin, et lui trouvant quatre-vingt-quatorze vertèbres, nombre que l'on n'avait trouvé encore dans aucun Dauphin, il le décrit comme nouveau sous

¹ *Abhandlungen....*

le nom de *Delphinus Ibsenii*. Puis, en 1852, on prend un individu de cette même espèce dans le port de Kiel, et c'est lui qui a fourni à M. Claudius le sujet de sa dissertation.

Ce Dauphin doit donc porter le nom de :

DELPHINUS (LAGENORHYNCHUS) ALBIROSTRIS.

Voici la synonymie avec l'indication des principaux auteurs :

DELPHINUS TURSIO. Brightwell, *Ann. nat. hist.*, vol. 17; 1846.

LAGENORHYNCHUS ALBIROSTRIS. Gray, *Ann. a. mag. of nat. hist.*, vol. 17, pag. 84; 1846.

DELPHINUS IBSENI. Eschricht, *Kongl. Danske vid. Selskab.*, vol. 12, et *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 12 juillet 1858.

DELPHINUS ALBIROSTRIS. M. Claudius, *Dissertat. de Lagenorhynchis*. Kiliae, 1853.

Ses caractères sont :

Une dépression vers le bout du museau qui donne à l'animal une sorte de bec; ce bec est blanc, ainsi qu'une bande le long des flancs, qui commence au-dessus de l'œil et finit au pied de la nageoire dorsale; toute la partie inférieure du corps est également blanche; le dos, la nageoire dorsale et la nageoire caudale sont du plus beau noir. La queue se rétrécit assez brusquement; la colonne vertébrale compte de nonante à nonante-quatre vertèbres; les deux premières vertèbres, l'atlas et l'axis, sont seules soudées; l'omoplate est fort large et le pouce manque de phalange.

Les pêcheurs d'Ostende appellent ce Dauphin *Tenninck*, sans doute du mot *tonninck* que l'on trouve cité dans quelques auteurs, mais pour plusieurs espèces de Dauphins qu'ils confondent. Ce qui me confirme dans l'idée que c'est leur véritable nom de nos pêcheurs, c'est que les deux individus m'ont été envoyés séparément, à deux années d'intervalle, sous la même dénomination flamande.

Cette espèce habite donc la mer du Nord (côtes d'Angleterre, de Danemark et de Belgique) et la Baltique (port de Kiel).

On en connaît un squelette provenant de Jutland, quatre de Groenland, un de la côte d'Angleterre, un de la Baltique (port de Kiel) et deux des côtes

de Belgique. A Berlin se trouve aujourd'hui un des quatre squelettes de Groenland.

Un détail géographique très-curieux que nous fournit M. Eschricht, c'est que le *Lagenorhynchus albirostris* paraît régulièrement dans le détroit de Davis, à la suite des poissons passagers, avec le *Kyphobalaena longimana*, le *Finwall*, la petite Baleine et le Marsouin, à l'époque où le *Mystitectus*, le *Beluga* et le *Narval* abandonnent leur quartier d'hiver pour se réfugier dans les régions polaires.

Comme nous possédons, à Louvain, un squelette de la seconde espèce de ce sous-genre, espèce que Schlegel a dédiée à Eschricht, nous en ferons mention, d'autant plus qu'elle habite la mer du Nord, comme l'espèce dont nous venons de parler.

Notre squelette a été rapporté à Anvers par un navire marchand venant de la côte d'Afrique, d'après ce qu'on nous a assuré, et provenait d'un animal qui avait été harponné par l'équipage avec deux autres Dauphins, dont l'un est le *Delph. Delphis*.

Cette espèce a été décrite d'abord par Schlegel en 1844, d'après un squelette que M. Eschricht avait envoyé au musée de Leyde. Par suite d'une faute d'impression, corrigée par M. Schlegel lui-même, qui donnait à ces Dauphins trente-deux vertèbres lombaires au lieu de vingt-deux (le nôtre en a vingt-quatre), Rasch a été conduit à faire une espèce nouvelle sous le nom de *Delphinus leucopleurus*.

Comme le remarque M. Schlegel, les vertèbres cervicales sont remarquables par la présence d'une apophyse à la partie inférieure du corps de la sixième vertèbre et qui manque à la septième.

Il existe, sous ce rapport, une grande différence entre ces deux espèces, d'ailleurs si voisines, et cette apophyse, à la sixième vertèbre cervicale, correspond à la tête articulaire de la première côte, qui manque cependant dans un des deux squelettes de l'*Albirostris*.

Comme toutes les vertèbres cervicales diffèrent dans ces deux espèces, nous ne pouvons nous empêcher de signaler quelques-unes de leurs particularités.

Des sept vertèbres cervicales, quatre sont soudées entre elles, les trois premières complètement, la quatrième seulement par son apophyse épineuse.

Les vertèbres dorsales sont au nombre de quinze, les lombaires de vingt-quatre et les caudales de trente-six. Il y a donc un total de quatre-vingt-deux vertèbres.

Le sternum est composé de deux pièces; la supérieure, la plus grande, au lieu de présenter cette échancrure de l'*Albirostris*, présente, au contraire, son bord uni et un trou vers le milieu.

Les deux pièces antérieures sont soudées.

Mais de toutes les pièces du squelette les plus remarquables sont celles des extrémités antérieures.

L'omoplate est beaucoup moins développée dans cette espèce que dans l'*Albirostris*, en même temps que ses deux apophyses acromion et coracoïde sont moins étendues et plus dissemblables entre elles. Le coracoïde est moins volumineux.

Les os du bras et de l'avant-bras sont plus ramassés, et l'olécrâne est notablement moins volumineux.

Les os carpéens présentent des différences plus grandes encore : une première rangée est formée du scaphoïde et du semi-lunaire seulement, tandis que la seconde rangée comprend les trois autres. En comparant les os de cette région avec ceux des espèces voisines, on s'aperçoit aisément quels sont ceux qui ont changé leurs rapports respectifs.

Le pouce est plus complet que dans l'*Albirostris* : outre le métacarpien, il a une phalange.

L'index a neuf phalanges au lieu de huit, sans le métacarpien. Le médius en a six : c'est le même nombre; l'annulaire n'en a que deux, et le petit doigt une seule phalange toute rudimentaire.

La forme de la tête se rapproche beaucoup de l'espèce précédente, quoiqu'elle soit un peu plus grêle; le nombre de vertèbres est de quatre-vingt-trois; les dents sont plus petites et plus nombreuses : au lieu de vingt-cinq, nous en comptons trente et une de chaque côté; mais ce qui surtout la différencie, c'est que les quatre premières cervicales sont soudées ensemble, tandis que, dans l'*Albirostris*, l'atlas et l'axis seuls sont soudés.

DELPHINUS (LAGENORHYNCHUS) ESCHRICHTII. Schleg.

Synonymie : DELPHINUS ESCHRICHTII. Schlegel, *Abhandel.*, St. I, pag. 25, pl. I et II, fig. 4, et pl. IV, fig. 5.

— DELPHINUS LEUCOPLEURUS. Rasch., *Nyt Magaz. f. Naturvitensk.*, 4 B., pag. 97.

— DELPHINUS ESCHRICHTII. M. Claudius, *Dissert. de Lagenorhynchis*, 4. Kiliae, 1853.

— DELPHINUS ESCHRICHTII. Eschricht, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 12 juillet 1858.

Les caractères distinctifs du squelette de cette espèce sont d'avoir de quatre-vingt-deux à quatre-vingt-trois vertèbres, le museau moins large, l'omoplate plus étroite, une phalange au pouce, et des cinq dernières vertèbres cervicales, la sixième seule pourvue d'une apophyse transverse inférieure; l'atlas et l'axis sont soudés et réunis aux deux suivantes par les apophyses épineuses. Les dents sont au nombre de trente et une de chaque côté.

La queue se rétrécit plus brusquement dans le *Delphinus albirostris* que dans cette espèce.

M. Eschricht nous apprend que le *Delp. Eschrichtii* est l'objet d'une pêche régulière sur la côte de Norwège, qu'elle y porte le nom de *Springer*, ou *Hvidskiaeving*, à cause de la couleur blanche des flancs. On la prend par bandes de mille et de quinze cents individus à la fois. Cette pêche se fait en été.

Ce Dauphin visite également et d'une manière régulière les îles Faerö, probablement lors de son passage du cercle polaire à l'Atlantique, dit aussi Eschricht.

Il y a un squelette de cette espèce à Leyde, qui provient des îles Faerö, un à Francfort, ainsi qu'une peau montée, et à Copenhague, on en a reçu plusieurs provenant également de Faerö. Nous l'avons dit plus haut, le squelette du musée de Louvain n'a pas une origine bien certaine, mais si l'on devait se rapporter aux seuls renseignements que l'on possède, il proviendrait d'un individu harponné avec deux autres espèces sur la côte d'Afrique. Il est à regretter que nous n'ayons pu obtenir la preuve de son origine et la date de sa capture.

Les deux Dauphins lagénorhynques sont d'autant plus remarquables que, tout en vivant dans la mer du Nord et n'étant pas sans atteindre une belle

taille, ils n'ont été reconnus que par un petit nombre de naturalistes. Il n'en existe rien au muséum d'anatomie comparée de Paris, et Cuvier n'ayant parlé que de ce qu'il avait vu, n'a, par conséquent, dans ses belles recherches sur ces animaux, pu faire mention de l'une ou de l'autre de ces espèces.

Nous finirons ce mémoire en ajoutant la liste des Cétacés qui, à notre connaissance, sont venus visiter nos parages et dont les squelettes sont conservés dans les musées.

Nous ne faisons pas figurer dans cette liste le *Delphinus delphis*, par la raison qu'aucun individu de cette espèce n'a été pris, à notre connaissance, dans la mer du Nord.

Comme Eschricht l'a démontré depuis longtemps, les Cétacés forment deux grandes divisions fort naturelles, les *Cétacés à dents* et les *Cétacés à fanons*.

Les Cétacés à dents ont l'évent simple, des dents et pas de fanons, un os lacrymal et une tête en général qui n'est pas en disproportion avec le volume du corps.

Nous énumérerons d'abord les Cétacés à dents.

DELPHINUS TURSIO.

Cette espèce, tout en étant propre à la Méditerranée, visite aussi la Manche et la mer du Nord.

On en trouve un squelette dans le musée de l'université de Gand. Le musée de Leyde en possède également un individu échoué sur les côtes de Hollande, il y a une cinquantaine d'années. Au musée de Paris se trouve la tête d'un individu pris dans la Manche, et le musée de Copenhague possède le squelette d'un *Tursio* échoué sur les côtes de Danemark.

DELPHINUS ORCA.

Cette espèce remarquable et franchement carnassière, qui poursuit les Phoques et les Cétacés jusque dans la mer de Baffin, apparaît de temps en temps sur nos côtes. Paret a eu l'occasion d'en voir échouer trois individus non loin d'Ostende, dont un jeune n'ayant pas atteint la moitié de la croissance et deux entièrement adultes, un mâle et une femelle. Nous possédons, à Louvain, un beau squelette du mâle adulte que Paret nous a cédé.

En 1841, un individu de seize pieds de long échoua à *Wyk aan Zee*. Le squelette en est conservé à Leyde. Le musée de Gand possède aussi quelques vertèbres et des os d'oreille de ce même Dauphin.

Cette espèce a été observée, en outre, dans la Méditerranée (Gervais), dans la mer des Indes, *Algoa-bay* (Verreaux, au muséum de Paris), dans la mer de Chili (Eydoux, muséum de Paris) et dans la mer du Japon (Schlegel, musée de Leyde).

DELPHINUS ALBIROSTRIS.

Nous avons fait connaître plus haut ce curieux Dauphin dont, en deux ans de temps, les pêcheurs d'Ostende ont pris deux femelles. Le squelette de l'un est à Louvain, l'autre à Bruxelles. On en voit encore deux squelettes à Copenhague, un à Kiel et un à Berlin.

DELPHINUS ESCHRICHTII.

Il est encore douteux que cette espèce ait été vue près de nos côtes. Nous en possédons un squelette à Louvain; mais nos renseignements sur son origine ne sont pas précis. On trouve des squelettes de cette même espèce à Copenhague, à Leyde et à Francfort, qui proviennent des îles Faerö.

Nous donnons plus haut quelques détails sur le squelette de cette espèce que Schlegel a reconnue, le premier, comme nouvelle.

Il paraît que ce Dauphin visite régulièrement la côte de Norwége.

DELPHINUS PHOCOENA (*le Marsouin*).

C'est la seule espèce qui appartienne réellement à la faune de notre littoral : c'est le *Tuymelaer* des pêcheurs flamands.

Le Marsouin entre très-régulièrement, et en grand nombre, chaque printemps dans la Baltique à la poursuite des Harengs, et en sort au mois de décembre et de janvier. Il passe toujours par le Sund pour entrer dans la Baltique et sort par le petit Belt. (Eschricht.)

On cite aussi le Marsouin dans la mer Noire et dans la mer de Baffin. Mais est-ce bien la même espèce ?

On voit des squelettes de Marsouin dans tous les musées.

DELPHINUS GLOBICEPS. *Cuvier*.

C'est le *Grindewall* des habitants des îles Faerö. On en trouve un squelette au musée de Bruxelles et un autre à Louvain, tous les deux de femelles prises sur nos côtes. On voit souvent cette espèce échouer par bandes.

Le musée de l'université de Gand en possède un squelette entier et le crâne d'un jeune. Si je ne me trompe, les individus dont ces squelettes proviennent ont été pris sur les côtes de Hollande. L'ancienne collection de Louvain possède un squelette provenant de la même prise.

Cette espèce, que nous avons mentionnée précédemment, est considérée jusqu'à présent comme cosmopolite.

MESOPLODON SOWERBENSIS.

C'est le *Delphinorhyncus micropterus* de Cuvier.

Il représente les *Ziphius* pendant l'époque actuelle.

Un squelette complet d'une femelle de cette espèce a fourni le sujet à l'excellent travail que notre savant confrère, M. Dumortier, a écrit dans les *Mémoires de l'Académie* ¹.

¹ Tome XII.

Il est rare partout.

Dans le musée de la faculté des sciences de Caen, il existe un crâne et la colonne vertébrale d'un individu échoué, en 1826, à l'embouchure de l'Orne (Calvados) ¹.

Une tête décrite par Deblainville se trouve au muséum de Paris; elle provient d'un individu échoué, en septembre 1825, à l'embouchure de la Seine.

La tête d'un autre individu mâle, échoué sur les côtes de l'Elquishire (Angleterre), se trouve au musée anatomique d'Oxford.

HYPEROODON ROSTRATUM.

C'est le *Dögling* des habitants des îles Faerö.

Le musée de Bruxelles possède le squelette d'un individu pris dans l'Escaut en 1840, et que notre honorable confrère M. Wesmael a fait connaître dans un beau mémoire ².

On en trouve aussi un squelette dans les musées de Paris, de Lille et de Caen.

M. Vrolik a donné une bonne monographie d'une femelle échouée, le 24 juillet 1846, à Zantvord, sur la côte de Hollande ³.

D'après Eschricht, cinq ou six individus par an feraient régulièrement une apparition sur les côtes des îles Faerö ⁴.

PHYSETER MACROCEPHALUS.

Un individu de cette espèce a été pris dans l'Escaut en 1577, le 2 juillet, et a été figuré par Ambroise Paré ⁵. Il avait soixante-cinq pieds de longueur.

¹ Gervais, *Zoolog. et Paléont. françaises*.

² *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*, tome XIII, 1840.

³ *Natuur en ontleedkundige Beschouwing van den Hÿperoodon*. Haarlem, 1848.

⁴ Au moment de corriger l'épreuve de cette feuille, je reçois l'avis de mon ami Eschricht, que, pendant cette année, cinq *Hyperoodon*, avec un nouveau-né, ont échoué sur la côte de Danemark. (Décembre 1860.)

⁵ *OEuvres complètes*. Nouvelle édition, t. III, p. 799. Paris, 1840.

Il est probable que l'origine de la Baleine qui figure à Anvers dans les cavalcades date de cette époque.

L'axis du musée de Bruxelles provient-il de cet individu? Il a appartenu au cabinet du prince Charles de Lorraine.

Il en existe un squelette dans un mauvais état de conservation au muséum de Paris, et, d'après ce que M. Eschricht m'a écrit, un beau squelette en est conservé dans un château près de Hull.

Une bande de jeunes Cachalots a échoué dans l'Adriatique vers 1850. La tête d'un de ces individus se trouve au musée de Berlin.

Les Cétacés à fanons n'ont des dents qu'à l'âge embryonnaire, mais des fanons à l'âge adulte; des événements doubles, point d'os lacrymal et une tête volumineuse.

Cette division comprend les Baleines véritables sans nageoire dorsale, les Rorquals ou Balénoptères qui portent une nageoire dorsale, et les Baleines à bosse qu'on a confondues avec les précédentes.

Les Baleines véritables manquent complètement aujourd'hui dans la Manche et dans la mer du Nord, quoique les Basques aient fait une pêche régulière de ces animaux dans ce détroit pendant plusieurs siècles.

Les Rorquals ou Balénoptères que M. Eschricht a proposé de nommer *Pterobalaena*, ont des fanons courts, des plis sur le ventre, peu de graisse et les vertèbres du cou toutes séparées; ils sont très-agiles et fuient horizontalement.

PTEROBALAENA MINOR.

Cette espèce est souvent désignée sous le nom de *Balenoptera rostrata*. Cuvier la confondait avec l'espèce suivante.

Le squelette d'un individu échoué sur nos côtes existe dans le musée de Paret, à Slykens près d'Ostende. Le musée de Louvain en possède un squelette complet d'un individu échoué sur la côte ouest de Jutland en 1837 (n° 37 d'Eschricht). Il en existe aussi un squelette qui a acquis une certaine célébrité, à Brême : Pierre Camper en a figuré la tête. Le musée de Paris est, depuis quelques années, en possession d'un squelette rapporté de Bergen par

Gaynard. C'est sous la direction de Duvernoy, si je ne me trompe, que cette acquisition a été faite.

Un mâle de cette même espèce, long de 7^m,48, vint échouer dans la Charente le 26 août 1835 ¹.

PTEROBALAENA COMMUNIS.

Un squelette complet de cette espèce est monté au Jardin zoologique d'Anvers ². Cette Ptérobaleine se trouve dans la Méditerranée et dans l'Atlantique jusqu'en Islande et au détroit de Davis. C'est elle qui échoue le plus communément dans la Manche.

Un beau squelette de cette espèce est conservé à l'île de Wight.

Il y en a des squelettes non montés au muséum de Paris ³.

Nous possédons, à Louvain, la tête d'un individu de soixante et dix pieds, échoué sur la côte ouest du Jutland en 1836 (n° 36 d'Eschricht).

M. Vrolik a fait connaître un individu échoué, en 1836, sur les côtes de Hollande, et M. Schlegel un autre échoué l'année suivante sur les mêmes côtes.

PTEROBALAENA GIGAS.

C'est à cette espèce qu'appartient l'individu trouvé mort en mer, le 4 novembre 1827, par les pêcheurs d'Ostende et dont le squelette, préparé par Paret, a été exhibé dans les principales capitales de l'Europe ⁴. Ce même

¹ Actes Soc. linn. Bordeaux, juin 1844.

² Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles, tome XXIV, n° 3.

³ Je trouve dans mes notes que les squelettes de Bayonne et d'Abbeville appartiennent à une même espèce non adulte, que l'axis dans tous les deux a ses deux apophyses encore écartées. Les côtes manquent à ces squelettes.

⁴ Van Breda, *Algemeen konst en letterbode*, n° 48, 1827.

Vanderlinden, *Notice sur un squelette de Baleinoptère*. Bruxelles, 1828. *Biblioth. méd., nat. et étrangère*, mai.

Morren, *Bydragen tot de nat. wetenschappen*, 4^{de} deel. 1.

Vanderlinden, *Quelques observations...* dans le *Messenger des sciences et des arts*, publié à Gand.

Du Bar, *Ostéographie de la Baleine*, Bruxelles, 1828.

squelette se trouve aujourd'hui, si je suis bien informé, aux Etats-Unis.

Un squelette non entièrement adulte se trouve au musée de Berlin. Il provient d'un individu échoué sur la côte du Holstein en 1819, et qui a été décrit par Rudolphi, sous le nom de *Balaenoptera rostrata*.

Il en existe aussi un squelette non adulte à Leyde, d'un individu échoué, en 1816, dans la Zuyderzée.

Le musée de Copenhague en possède un bras et au musée de Paris se trouve une caisse tympanique ¹.

KYPHOBALAENA LONGIMANA.

Le squelette d'un individu de cette espèce, échoué à l'embouchure de l'Elbe, en novembre 1824, et décrit par Rudolphi, se trouve au musée de Berlin ².

Un autre individu de cette espèce paraît avoir échoué en Écosse ³.

Cette espèce est commune dans le détroit de Davis, et, grâce à l'obligeance extrême de M. le professeur Eschricht, plusieurs musées en renferment aujourd'hui des squelettes complets. Le musée de Paris en possède deux (d'une femelle et de son jeune) rapportés du cap de Bonne-Espérance par De Lalande.

Cette espèce porte des *coronula diadema* sur la peau.

Il paraît qu'elle est véritablement cosmopolite; si elle fait périodiquement une station sur la côte de Groenland, on l'a également signalée aux îles Bermudes, à Java (crâne incomplet à Leyde, rapporté par Reinward), au cap de Bonne-Espérance et dans la mer du Japon.

¹ Dans les galeries d'anatomie comparée du muséum de Paris, parmi les préparations des os d'oreille, nous avons trouvé, dans un même cadre, une caisse tympanique de *Balaena mysticetus*, une autre de *Balaena australis*, une de *Pterobalaena communis* et une de *Pterobalaena gigas*. Ces préparations ont été faites sous l'administration de Cuvier.

² *Mém. acad.* Berlin, 1829.

³ *Naturalist's library*. MAMMALIA, vol. 6, pl. 7.

FIN.

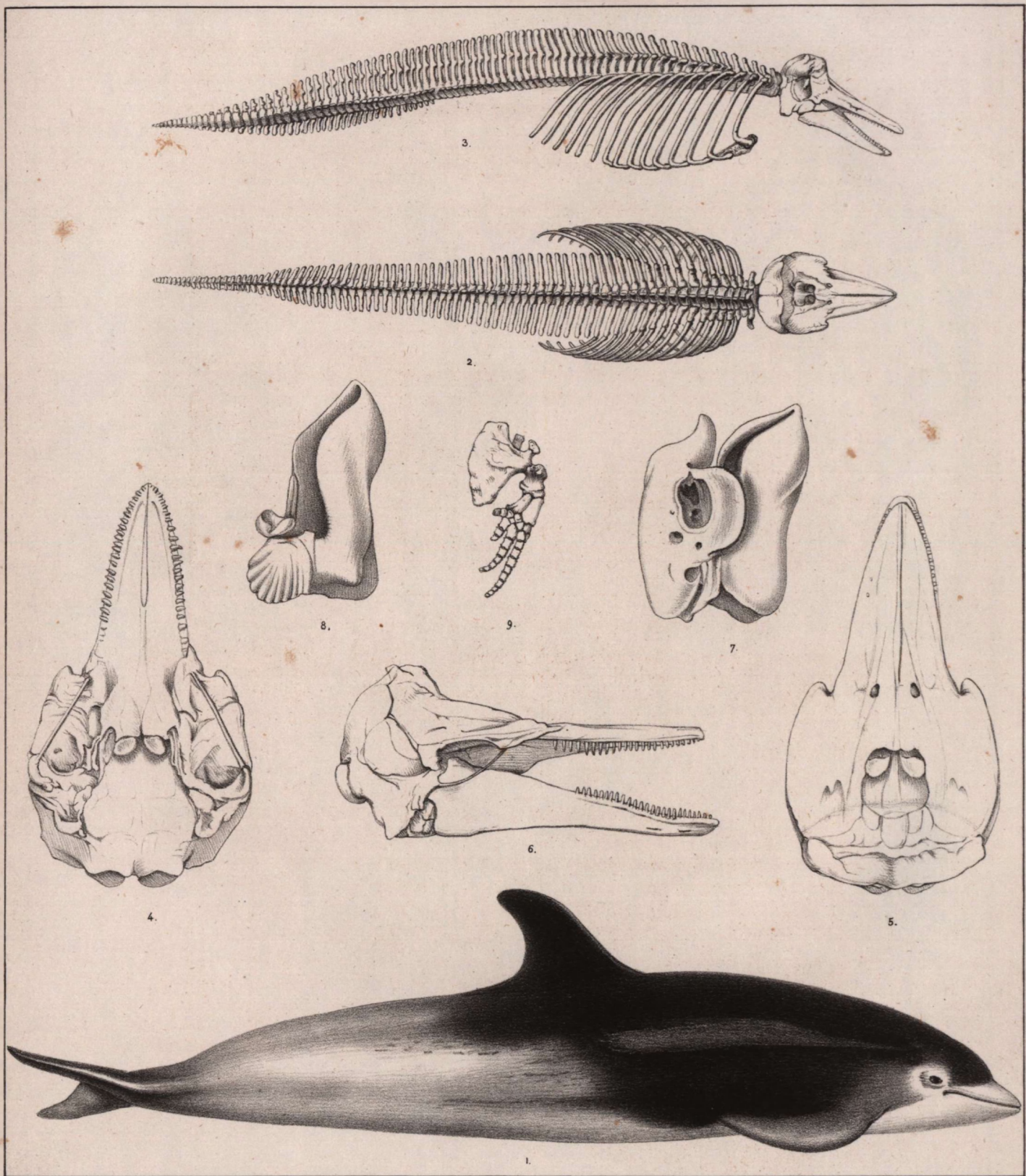
EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

- Fig.** 1. *Lagenorhynchus albirostris*, femelle.
2. Le squelette du même, vu du côté du dos.
3. — — — — — vu de flanc.
4. Le crâne, vu par-dessous.
5. Le même, vu du côté opposé.
6. Le même, vu de profil.
7. L'os de l'oreille complet.
8. La caisse du tympan isolée.
9. Le membre antérieur avec son omoplate.

PLANCHE II.

- Fig.** 1. Le vagin et une partie de la matrice de *Lagenorhynchus albirostris*, ouverts pour montrer la disposition des replis longitudinaux et les replis qui forment des étages.
2. Une portion des intestins grêles ouverts pour montrer la disposition alvéolaire de la muqueuse.
3. Une portion du gros intestin ouvert en dessous.
4. La tête de l'animal frais, vue par-dessus pour montrer le sillon qui forme le bec et l'orifice des événements.
5. L'entrée du vagin, vu à l'extérieur, et l'os du bassin encore attaché à l'appareil sexuel.
-



P.J. van Beneden et Claudius nat. del.

Lith. par G. Severeyns lith. de l'Acad.

Lagenorhynchus albirostris.

